

MERCIALYS

148, rue de l'Université 75007 Paris +33 1 53 10 23 30

Rémunération des dirigeants

(Publication effectuée en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP – MEDEF)

Lors de sa réunion du 21 décembre 2017, le Conseil d'Administration de la société Mercialys, suivant l'avis émis par le Comité des Nominations et des Rémunérations, a arrêté le montant et les modalités de répartition des jetons de présence au titre de 2017, lesquels s'élèvent, concernant le Président-Directeur général, à 50.000 euros, inchangés par rapport à 2016.

Paris, le 22 décembre 2017



www.mercialys.com